

pas qui lui succédera et nous pourrions bien finir par avoir un ministre de l'Environnement ne s'intéressant nullement aux Pêches et n'ayant eu aucune expérience en ce domaine. Un tel ministre pourrait très bien consacrer son temps à l'application des dispositions de la loi portant sur l'environnement et à celles du nouveau bill sur la pollution atmosphérique que le ministre a présenté il y a quelques jours, ou de la loi sur les ressources en eau du Canada et de toute autre loi présentée sous l'égide du nouveau ministère proposé.

Dans ses remarques préliminaires lors du débat à l'étape de la deuxième lecture, le ministre a déclaré que l'intérêt des pêches serait protégé par une division du nouveau ministère désignée, sauf erreur, sous le nom de Service canadien des pêches. Cela placerait les responsabilités particulières des pêches dans la même catégorie que le Service canadien de la faune, le service de météorologie, la division des ressources hydrauliques—qui relève maintenant du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources—et certains articles de la loi sur l'environnement actuellement administrés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. En présentant cette proposition, le ministre déprécie par mégarde—je dis par mégarde car telle n'est sûrement pas son intention et je n'interprète pas ses paroles de cette façon—mais il déprécie le ministère dont il est responsable depuis le début de la présente législature il y a deux ans et demi.

Je répète, monsieur le président, que le ministre s'est consacré à sa tâche de ministre des Pêches et des Forêts. Il a fait un excellent travail, présenté de nouvelles politiques et donné un regain de vigueur à l'industrie de la pêche au Canada, ce qui lui a valu une réputation excellente au sein du gouvernement canadien. Je lui dirai qu'il se montre tout à fait injuste envers le ministère qu'il a dirigé et qui a tant fait pour lui. Le ministre, selon moi, se rend aux demandes du cabinet dans ce cas-ci, car je crois qu'il convient que nous gardions l'expression «pêches» dans la désignation du nouveau ministère. Je crois qu'il l'admet car j'estime que le ministre désire vraiment s'assurer pour toujours que cet aspect important du nouveau ministère reçoivent l'attention qu'il mérite, peu importe qui doit diriger ce ministère à l'avenir.

Une voix: Bravo!

M. McGrath: Cela explique peut-être l'hésitation du ministre à participer au débat. C'est ce que je pense et, à mon avis, il est très significatif, monsieur le président, que les vis-à-vis, y compris le nouveau secrétaire parlementaire du ministre qui représente une circonscription du Nouveau-Brunswick où la pêche se pratique, ne soient pas intervenus. Il est significatif que le député de Westmorland-Kent, qui a l'honneur de présider la comité permanent des pêches et des forêts, n'a pas pris part au débat. L'absence de participation du député de Burnaby-Richmond me paraît significative aussi.

M. Corbin: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le député de Westmorland-Kent a dû s'aliter c'est ce qui explique son absence ce soir.

M. McGrath: Monsieur le président, je présente mes excuses et j'espère que le député de Westmorland-Kent va bientôt se rétablir et revenir à la Chambre pour prendre part à ce débat et nous prêter le concours de ses vastes connaissances. Mais il semblerait que le secrétaire parlementaire est en exceptionnellement bonne santé ce soir. Quelle excuse a-t-il donc pour ne pas participer au débat? Je suis surpris aussi que le député à l'esprit indépendant d'Esquimalt-Saanich n'ait pas pris la parole et n'ait pas jugé bon d'assister à l'examen de ce bill en comité. Il a de grandes responsabilités en matière de pêche, venant de l'une des circonscriptions de la Colombie-Britannique où la pêche occupe une place de premier plan.

• (9.00 p.m.)

M. Marchand: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Comme le député semble vouloir faire l'appel, je signale que le représentant d'Esquimalt-Saanich participe, à Washington, à des audiences publiques sur une question importante: le transport possible de pétrole à bord de pétroliers depuis l'Alaska jusqu'à divers points des États-Unis.

M. McGrath: Monsieur le président, le député d'Esquimalt-Saanich est un représentant d'une grande importance, c'est évident. Peut-être devrions-nous songer à réserver cette partie du bill jusqu'à son retour.

Une voix: Qu'y a-t-il de neuf à part cela?

M. McGrath: En toute justice, je crois que le député d'Esquimalt-Saanich aimerait participer au débat et que nous devrions songer tantôt à réserver cette partie du projet de loi.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: N'est-ce pas intéressant, monsieur le président, de voir ce qui peut mordre à si petit hameçon. C'est étonnant. Peut-être devrais-je faire une nouvelle tentative. Je passe maintenant au jeune et distingué représentant qui est en train de faire ses preuves, le député de Gloucester.

Une voix: Il est là.

M. McGrath: Ce bill est sûrement d'un grand intérêt pour lui; je sais l'importance que le ministère des Pêches et l'industrie de la pêche revêtent pour sa circonscription. C'est pour le moins étrange qu'il n'ait pas jugé bon de se prononcer pour ou contre l'amendement à l'étude. Peut-être daignera-t-il nous faire quelques remarques d'ici la fin de la séance. Enfin, le dernier mais non le moindre, le distingué ex-secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts. Je regrette de ne pas le voir à la Chambre.

M. Whelan: Je suis là.

M. McGrath: Je m'excuse. Je vois que l'honorable et distingué ex-secrétaire parlementaire est à son siège.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: J'espère qu'il daignera lui aussi nous dire quelques mots car il doit beaucoup au ministère des